SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 11 DECEMBRE 2020

---=oOo=---

L'an deux mille vingt, le 11 décembre à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de HÉDÉ-BAZOUGES régulièrement convoqué et sur convocation du 4 décembre 2020, s'est réuni en Mairie, sous la Présidence de Monsieur Jean-Christophe BENIS, Maire

Étaient présents : M. BENIS, Mme CLEMENT-VITORIA, M. ROBINAULT, Mme HAYE, M. VEYRE, Mme LESCADIEU, M. PORTEBOEUF, M. BOURGOUIN, M. CADOU, Mme LERAY, M. MEYER, Mme NAVET, M. NICOLAS, M. QUENISSET M. ROCHARD, Mme SFERRA, Mme STEPHAN, Mme THEBAULT

Ont donné procuration : M. MELL ayant donné procuration à M. le Maire

Secrétaire de séance : M. MEYER

OBJET N° 01-12-2020 : Approbation du PV du 06/11/2020

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité : APPROUVE le procès-verbal du 6 novembre 2020

OBJET N° 02-12-2020 : ZAC/Présentation du Compte-Rendu Annuel à la Collectivité Locale 2019

Mme Chloé CARDON, chargée d'opération à la Société d'Aménagement et de Développement d'Ille et Vilaine (SADIV) présente le Compte-Rendu Annuel à la Collectivité Locale (CRACL) 2019.

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

APPROUVE le Compte-Rendu Annuel à la Collectivité Locale (CRACL) au 31 décembre 2019 présenté par la SADIV;

OBJET N° 03-12-2020 : ZAC/Avenant au contrat de concession

Monsieur le Maire expose que cet avenant vient régulariser ce qui a déjà été acté dans les précédents CRACL validés par la collectivité. L'avenant porte sur les points suivants : Prolongation du contrat, Modification des participations du fait de la non réalisation de la chaufferie bois et échéancier des versements, Modification du sort du Boni & Modification des modalités d'approbation du CCCT par le Maire (article 13.3)

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

> APPROUVE les modifications apportées au contrat de concession & AUTORISE M. le Maire à signer l'avenant

OBJET N° 04-12-2020 : ZAC/Convention de passage au lieu-dit Bon Espoir

La présente convention a pour objet d'autoriser la commune de Hédé-Bazouges à poursuivre les aménagements autour de l'implantation de la passerelle bois sur la propriété de la SADIV et de permettre le passage des randonneurs pédestres et de manière générale de toutes personnes pratiquant une activité de promenade non motorisée, sur une portion de chemin.

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité : APPROUVE la convention de passage au lieu-dit Bon Espoir

OBJET N° 05-12-2020 : Arrêt de Connexion Intermodale /Convention d'occupation du domaine public pour l'installation et l'exploitation d'une centrale photovoltaïque sur ombrières de parking sur le site de l'ACI

Le 11/09/2020, le conseil a validé le projet de création d'installation d'ombrières sur la Halte Intermodale. Il reste à valider la convention.

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité : AUTORISE le Maire, à signer la convention d'occupation temporaire du domaine public pour l'installation et l'exploitation en vente totale d'une centrale photovoltaïque sur ombrière de parking avec l'opérateur Breti Sun Park

OBJET N° 06-12-2020 : Arrêt de Connexion Intermodale/Aide à l'écomobilité avec le programme Alvéole

M. le Maire présente le programme Alvéole qui a pour ambition d'accélérer la création de places de stationnement vélo et d'accompagner au changement de comportement avec un large panel d'actions de sensibilisation à l'écomobilité.

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité : APPROUVE la participation au programme Alvéole

OBJET N° 07-12-2020 : Salle de sports -Validation de l'Avant-Projet Définitif et du forfait définitif de la maîtrise d'œuvre

M. le Maire expose au Conseil Municipal les différents travaux de l'APD dans le cadre du projet de réhabilitation de la salle de sports. L'estimation du coût des travaux est fixée à 861 477 € HT hors option.

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- > APPROUVE l'Avant-Projet Définitif (APD) du projet de réhabilitation de la Salle de Sports
- ARRETE le coût prévisionnel des travaux sur lequel s'engage la maîtrise d'œuvre à l'issue de l'Avant-Projet Définitif à 861 477 € HT hors option
- AUTORISE le dépôt du permis de construire & AUTORISE le lancement de la consultation des entreprises

OBJET N° 08-12-2020 : Réhabilitation de la Salle de sports -mission programmation et AMO

M. le Maire informe qu'il est nécessaire de recourir, en parallèle de la mission de la maîtrise d'œuvre, à un accompagnement complémentaire.

Après délibération, le Conseil Municipal, à **l'unanimité** : **AUTORISE** M. le Maire à signer le devis de M. VERLAINE, programmiste, pour un montant de 5 000 € HT

OBJET N° 09-12-2020 : Salle de sports -Choix des bureaux d'études (Amiante, Contrôle Technique, Coordination Sécurité et Protection de la Santé)

Monsieur le Maire informe que, dans le cadre de la réhabilitation de la salle de sports, il est nécessaire d'engager des bureaux d'études qui devront assurer plusieurs missions : Amiante, Contrôle Technique, Coordination Sécurité et Protection de la Santé.

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité : APPROUVE les entreprises proposées par M. le Maire & AUTORISE M. le Maire à signer les devis et tout document afférent à cette affaire.

OBJET N° 10-12-2020 : Réhabilitation de la salle de sports -biodiversité

La réhabilitation de la salle de sports offre la possibilité à la commune d'intégrer des actions en faveur de la biodiversité. Cellesci permettent de réinterroger certaines façons de faire.

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité : APPROUVE la démarche d'intégrer de la biodiversité lors de la réhabilitation de la salle de sports & AUTORISE M. le Maire à signer le devis de 320 € HT et les avenants

OBJET N° 11-12-2020 à N°18-12-2020 : Votes sur des conventions (CD35, FGDON, SIVU Anim 6 et Familles Rurales, Archives départementales, Terra Phoenix, Megalis, Trésorerie, Jardins de Bazouges)

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité : VALIDE les conventions

OBJET N° 19-12-2020 : Assainissement -hygiénisation des boues

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité : AUTORISE le Maire à signer le devis pour un montant de 10 580 € HT à imputer sur le budget assainissement & AUTORISE M. le Maire à solliciter la subvention auprès de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne

OBJET N° 20-12-2020 : Création & Suppression d'emplois / Modification du tableau des effectifs

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

➤ **SUPPRIME** le grade d'adjoint technique à partir du 01/12/2020 & **CREE** le grade d'adjoint technique principal 2^{ème} classe à partir du 01/12/2020

OBJET N° 21-12-2020 : Durées d'amortissement

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

> VALIDE les durées d'amortissement conformément aux tableaux présentés ci-dessus

OBJET N° 22-12-2020 : Dissolution de la Caisse des Ecoles

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

DECIDE la dissolution de la Caisse des Ecoles, sa clôture interviendra à l'issue des trois ans exigés, soit en 2024

OBJET N° 23&24 -12-2020: Décision modificative n°3 -Budget commune et Décision modificative n°4 -Budget CDE

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

> APPROUVE la décision modificative ci-dessus

OBJET N° 25-12-2020 : Vœux passage des terres appartenant à la commune en Zéro Phytosanitaire

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **EMET** le vœu que l'ensemble des terres appartenant à la commune soit conduite sans recours aux produits phytosanitaires de synthèse
- DEMANDE à M. Le Maire d'engager des discussions avec les agriculteurs concernés.

OBJET N° 27-12-2020 : Questions diverses

- > Certains habitants qui ont fait des travaux en mise en conformité pour leur assainissement collectif et qui ont déposé un dossier complet à la Mairie vont pouvoir bénéficier d'une aide de l'Agence de l'Eau. Une autre session va être engagée par la Mairie afin de pouvoir élargir les bénéficiaires de cette aide. Toute personne ayant ses branchements à l'assainissement collectif non conforme (voir rapport SAUR) est invité à prendre contact avec la Mairie pour prendre des renseignements.
- > La Mairie a reçu le versement des subventions LEADER pour les salles Barzouges (12 121.66 €) et Agora (22 115.80 €)
- ➤ La Région Bretagne informe qu'une nouvelle gamme tarifaire a été mise en place pour les cars Breizhgo. Un prix unique sera proposé pour la grande majorité des lignes de cars Breizhgo circulant en Bretagne. Pour les jeunes de moins de 26 ans, des prix préférentiels sont appliqués. Voir tarifs sur site Breizhgo.
- > Bruded a sorti une publication sur des retours d'expérience, sur le participatif et l'engagement citoyen. A disposition des élus.
- ➤ Le Département a publié un guide de recommandations sur le plan local d'urbanisme communal ou intercommunal. C'est un outil de travail à destination des élu.es et des services en charge de l'urbanisme.
- Date du prochain CM : 15/01

Fin de la séance : 23h10